

Tenures Foncières et Forestières: Un Défi pour la REDD+ en Afrique Centrale

Phil René Oyono, Initiative Mondiale des Droits et Ressources (RRI)

9ème Comité Regional Consultatif – CBFP, Bujumbura, 25-27 Mai 2011



RIGHTS AND RESOURCES
INITIATIVE



SUPPORTING FOREST TENURE, POLICY AND MARKET REFORMS

Ce Qu'On Va Dire

- **Pourquoi un défi pour la REDD+?**
- **La problématique de la tenure forestière/réformes de tenure comme corréliée à la REDD+**
- **D'où venons nous?**
- **Où sommes nous?**
- **Où devons/pouvons nous aller?**

Pourquoi un défi pour la REDD+ en Af. Cent. ?

Parcequ'il y a des facteurs critiques:

1. Facteurs substantiels: faible consensus sur la notion de “Tenure”. Nous dirons que “Tenure” ici = une série de droits à/sur les terres forestières. *Droits faibles et Droits forts.*
2. Facteurs plongés dans le cohabitation des priorités (priorités locales, nationales, sous-régionales, et globales)
3. Enjeux du passé et du présent : pauvreté/vulnérabilité des gens vivant avec les forêts; dialectique fragilisation-fortification des Etats; diversification des forces du marché; etc.)

Pourquoi un défi pour la REDD+ en Af. Cent. (suite)?

4. Expansion des concessions: mines/ruée irresistible vers les terres forestières/mégaprojets infrastructurels.
5. Facteurs politiques et légaux: distribution des droits par les gouvernements centraux et statut de la tenure (voir plus loin)
6. Facteurs liés à l'internalisation de la REDD: participation publique; ancrage dans les politiques et les législations; arrangements et structures de gouvernance/partage des bénéfices; appropriation domestique.
7. Facteurs liés aux dynamiques globales (ex: négociations et jeu des opportunités)

Clefs d'Approche du Problème

- Débat sur la tenure des ressources= mise en scène de deux “forces” linéaires (Etat et communautés locales)
- La REDD est associée avec les forêts, les conditions de tenure des ressources et l'accès aux bénéfices (voir Session I)
- Les conditions de tenure de tenure garantissent-elles une symétrie dans la position des deux acteurs?
- Dans quel sens les conditions de tenure influenceront-elles les arrangements de gouvernance des fonds issus de la REDD et amplifient ou non la voix de chaque acteur?

D'Où Venons Nous?

- Disqualification légale/publique des régimes de tenure coutumiers.
- Reconnaissance légale des droits d'usage, une catégorie subalterne de droits.
- Unilatéralisme légal du point de vue de la gestion publique des ressources
- Développement et mise en oeuvre des schémas de conservation exclusionnistes
- Hégémonie du modèle concessionnaire:
- Conflits de langage sur “propriété des terres forestières et des ressources – États vs communautés locales.

Où Sommes Nous?

- Processus de démocratisation de l'espace public – champ d'expression des droits – parfois effectif (...et pis-aller), très souvent une rhétorique.
- Processus de décentralisation et de délégation des pouvoirs de gestion des forêts aux communautés locales et de marchandisation des produits – encore trop confiné à un ou deux pays.
- Emergence et mise en oeuvre de mécanismes recouvrant ces pouvoirs (forêts communautaires, concessions des communautés locales, réserves communautaires, boisements communautaires, etc)
- Retrait perceptible de l'Etat "commandeur et contrôleur" exclusif

Où Sommes Nous (Suite)?

- Information accrue et technologies de reddition de comptes et de contre-pouvoirs
- Emergence de mécanismes de contrôle non étatiques (Certification, Suivi Indépendant, etc) ... transparence dans la gouvernance des ressources
- Développement de plans de zonage forestiers nationaux
- Opportunités ouvertes par l'approche «plans d'utilisation des terres forestières » introduite par le CARPE
- Avancées dans les négociations REDD et expériences pilotes (voir Session I)
- Progressive mise en perspective de la REDD et de la question de la tenure

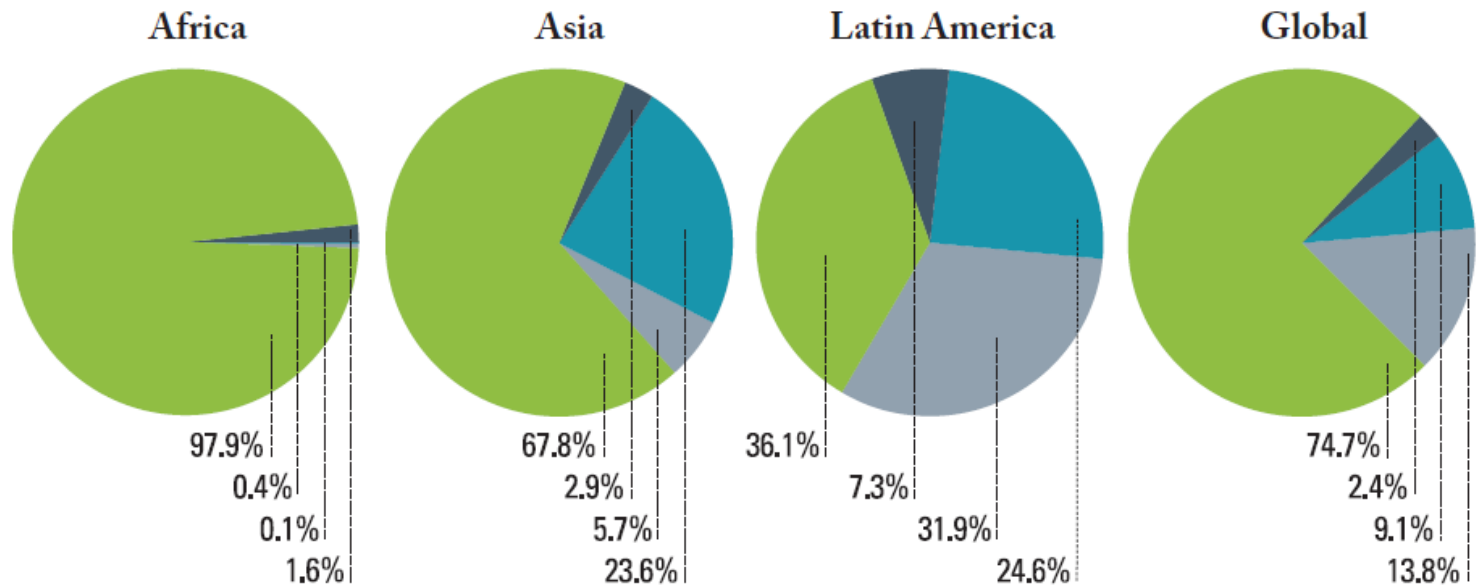
Où Sommes Nous (suite)?

MAIS, même conjugués, ces efforts n'empêchent toujours pas que:

- La tenure des terres forestières et des ressources reste presque exclusivement étatique/statutaire.
- En 2008, 100% des terres forestières de la sous-région appartenaient à l'Etat; 99,41% sous contrôle et administration étatique, 0,59% alloués aux communautés locales pour gestion et exploitation communautaires (voir Illustration)
- Les droits de tenure des communautés locales ne sont pas légalement reconnus.
- Leurs perspectives pour avoir une “voix” dans la REDD ne sont pas claires

Une Illustration

- — *Administered by Government*
- — *Owned by communities & indigenous peoples*
- — *Designated for use by communities & indigenous peoples*
- — *Owned by individuals & firms*



SOURCES: Sunderlin et al. 2008; ITTO/RRI 2009. Data includes 36 of the world's most forested countries, representing 85% of world forests.⁴

Où devons/pouvons nous aller?

I. Aller des réformes de tenure

Les conditions de réforme de tenure désirées sont:

- ✓ la légalité et la légitimité
- ✓ la souveraineté et la gouvernance
- ✓ l'application de la loi
- ✓ la durabilité sociale, économique, institutionnelle et écologique.
- ✓ la transversalité sociale et l'équité

Où Devons/Pouvons Nous Aller (Suite)?

2. Les Etats doivent:

- Renforcer et harmoniser leurs positions au niveau global
- Reconnaître, consolider et protéger/promouvoir les droits de tenure des communautés locales --- les mécanismes de dévolution des pouvoirs doivent déboucher sur des droits de tenure définitifs.
- Leur donner une voix de forte amplitude dans le processus REDD et l'accès aux bénéfices générés par toutes les forêts, y compris les concessions et les aires protégées.
- Mettre en place des mécanismes de gouvernance et redistribution équitable des bénéfices
- Placer les communautés locales devant leurs responsabilités écologiques (*Quid Pro Quo Agreements*)

Où Devons/Pouvons Nous Aller (Suite)?

3. Les organisations de la société civile doivent:

- Constitute a front
- Analyze situations (e.g. legal and institutional frameworks , social, economic, political, governance, etc.) and regional and global factors
- Identify opportunities and threats
- Choose the scale of action (series of rights – ideally for RRI, the most advanced)
- Identify strategic allies (parliamentarians, pro-progress decision makers, scientist activists, etc.)
- Assemble arguments and claims

Où Devons/Pouvons Nous Aller (Suite)?

- Strengthen capacities, including claim tactics and negotiation tools
- Rest on operational professionalism and develop result-based approaches
- Develop expert collective action
- Develop post-claim strategies and reform agendas with allies
- Adaptive management of agendas (social learning from other experiences and continuous cyclical planning, acting, observing, listening, reflecting)
- Learn from the Game Theory scenarios: “win-loose”; win-win”; “loose-loose”

Où Devons/Pouvons Nous Aller (Suite)?

Adaptation policies and programs can not be successful without secure community rights to resources, equity, transparency, national and local democracy, and sustainable management.

1. Reconnaissons l'urgence;
2. Démocratisons la question ;
3. Repensons nos approches;
4. Ré-organisons nos politiques et nos pratiques